

21/11 – 31 janvier 2017

Délégation de service public pour Le Ponant - Désignation des membres de la commission d'ouverture des plis

Le rapporteur,

☞ rappelle que, dans le cadre de la procédure de délégation de service public pour le Ponant, le conseil municipal, dans sa séance du 20 décembre 2016, a défini les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis.

☞ rappelle que conformément à l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne en son sein, cinq membres titulaires et cinq suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste pour siéger à la commission de délégation de service public.

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Sont élus pour siéger à la commission de délégation de service public :

Candidats de la liste « Pacé ensemble »

<i>Membres Titulaires</i>	<i>Membres Suppléants</i>
Gaëlle GUÉRIN	Zlatka HERCEG-GALESNE
Florence CABANIS	Claudia LE MELINER
Bertrand BOUFFORT	Nathalie LEFEBVRE-BERTIN
Cyprien BABOU	Régine LE MARCHAND

Candidats de la liste « Pacé, une ambition partagée »

<i>Membre Titulaire</i>	<i>Membre Suppléant</i>
Bernard LE MÉHAUTÉ	Gil DESMOULIN

Cette commission, qui sera présidée par Monsieur le Maire, comprendra également comme membres :

- ✓ M. le Trésorier Principal de Rennes Banlieue Est ou son représentant,
- ✓ M. le Représentant du service de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.

VOTE : Unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le Maire,

Paul Kerdraon.